



AVP DANS LE BAS-RHIN : QUELLE REALITE ?



Définitions



■ Accident corporel de la circulation routière :

- provoque au moins une victime
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique
- implique au moins un véhicule motorisé ou non
- ne concernent donc pas les accidents matériels ainsi que les accidents corporels se produisant sur voie privée ou n'impliquant pas de véhicule

■ Distinction entre les usagers

- **indemnes** : impliqués non décédés dont l'état ne nécessite aucun soin médical
- **tués** : victimes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident.
(application d'un coefficient multiplicateur de 1.057 (norme européenne))
- **blessés graves** : victimes non tuées dont l'état nécessite plus de 6 jours d'hospitalisation
- **blessés légers** : blessés dont l'état nécessite entre 0 et 6 jours d'hospitalisation ou un soin médical

Données générales



Alsace : 8260 km², 1 733 732 hab, 209 hab au km², 845000 véhicules de tourisme

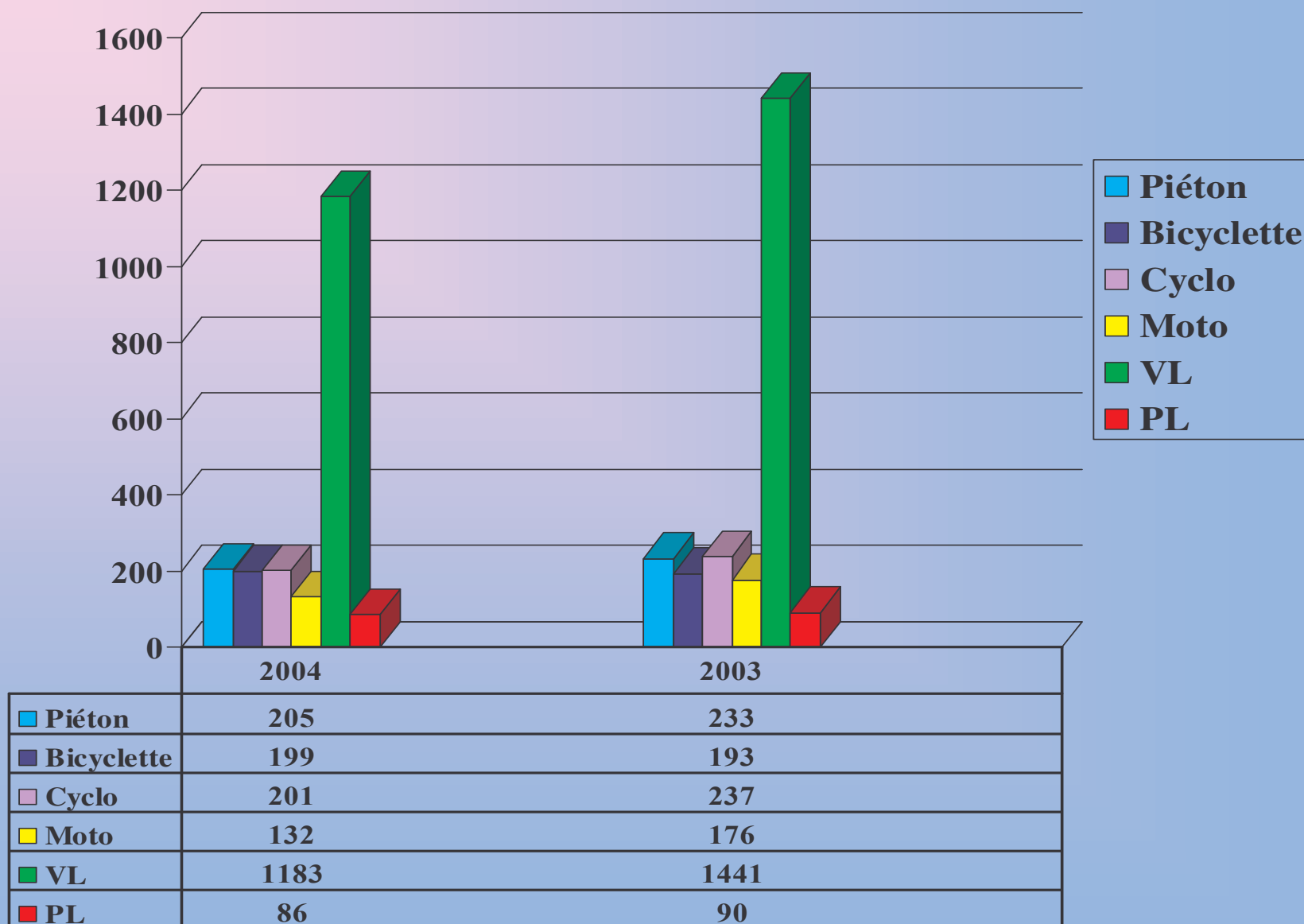
Réseau routier :

- Autoroutes : 300 km, 36.534 véhicules/jour
- Routes nationales : 500 km, 15.353 véhicules/jour
- Routes départementales : 5778 km, 2605 véhicules/jour

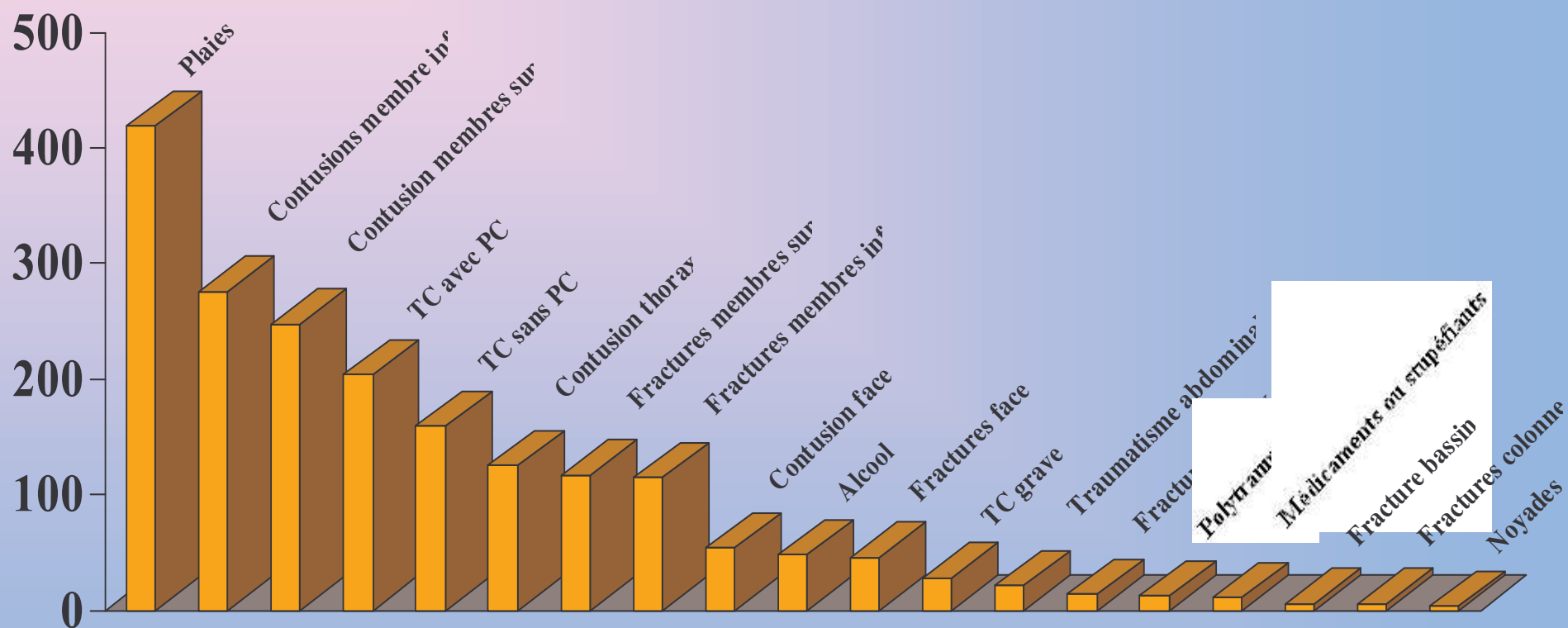
Données Brutes 2003-2004

	<i>FRANCE</i>		<i>ALSACE</i>		<i>BAS-RHIN</i>		<i>HAUT-RHIN</i>	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Accidents corporels	90220	85390	2447	2099	1629	1371 <i>- 15,8 %</i>	818	728
Tués	5731	5232	149	119	96	57 <i>- 40,6 %</i>	53	62
Blessés graves	19207	17435	482	363	262	206	220	157
Blessés légers	96722	91292	2636	2234	1807	1512	829	722
Nombre total de victimes	121660	113959	3267	2716	2165	1775	1102	939

Répartition des accidents selon la catégorie des impliqués



Typologie des AVP dans le Bas-Rhin de novembre 2004 à novembre 2005 (1279 AVP)



3 biais :

- intégration des polytraumatisés dans l'ensemble des traumatisés
- codage incomplet dans Centaure
- Absence des éléments évolutifs en hospitalier

Pourquoi un bilan si exceptionnel ?

-**La baisse de la mortalité routière** a marqué une **accélération majeure** depuis 2002 (- 6,2% en 2002, - 20,9% en 2003 et - 8,7% en 2004)

-**Politique de sécurité routière active** : prévention, répression, organisation, urbanisme

-**Diminution des vitesses sur l'ensemble du réseau** (moins de 15 % des VL et PL dépassent la vitesse limite de 10 km/h et moins de 1% des VL et PL dépassent la vitesse limite de 30 km/h).....sauf pour les motos (40 % au delà de 10 km/h). Pour info, 30 à 35 % VL et PL au delà de 10 km/h en 2000.

-**Augmentation majeure de l'activité de contrôle et de sanction** des forces de l'ordre depuis la mise en fonction des radars fixe (oct 2003) :

- 265 242 PV avec radars traditionnels et radars mobiles + 191312 avec radars fixes en juillet 2005 contre 110000 PV avec radars traditionnels et mobiles en juillet 2003

-**Amélioration du taux de port de la ceinture** :

-93% en 1994 et 98 % en 2004 pour la rase campagne

-69,4% en 1994 et 92,5% en 2004 pour le milieu urbain

-Amélioration des **sécurités actives et passives** des véhicules avec **rajeunissement du parc automobile**

Comment faire mieux ?

- Alcool** : présent dans 9,5 % des accidents corporels et 30,7 % des accidents mortels
- Vitesse** : bien mais encore des efforts surtout pour les 2 roues et camions
- Port de la ceinture** : au moins 585 vies auraient pu être sauvées en 2004 si chacun avait bouclé sa ceinture (70 % pour les conducteurs, 15 % pour les passagers avant et 15 % pour les passagers arrière)
- Distance de sécurité** : 56 % des conducteurs ne respectent pas les distances de sécurité
- Absence de permis** (3% des accidents mortels)
- Augmentation des **délits de fuite** (3,5 % contre 2,3 %)

-Pour le Bas-Rhin

- Augmentation « pharaonique » du **trafic poids lourds** (+ 25 %)
- 50 % des excès de vitesse majeurs par les **conducteurs étrangers** en 2003 : coopération transfrontalière nécessaire
- Augmentation de 50% du nombre de **piétons tués** entre 2003 et 2004
- Augmentation d'AVP impliquant des **vélos**

CONCLUSION

- Bilan satisfaisant
- La France est un bon élève en Europe !!
- Bas-Rhin : bon élève en France !
- Mais.....